



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



ROUNDTABLE on Financing Water

**« 10^{ème} Table ronde sur le financement de l'eau :
réunion régionale sur l'Afrique »**

22 novembre 2023

09 :00 – 10 :30

Keynote speech de :

**Monsieur Serigne Mbaye THIAM,
Ministre de l'Eau et de l'Assainissement**

Seule la version prononcée fait foi.

Merci beaucoup cher Mtchera Johannes Chirwa, qui a effectué cette modération. Je voudrais saluer cher Walid Oueslati, avec qui je partage le panel et cette cérémonie d'ouverture, ainsi que Oswald Chanda, qui viens de nous délivrer son message. Salut aussi Mme Fatouma Toure Ibrahima Wane, responsable Eau pour l'Afrique de l'Ouest de la Banque Mondiale, Cher Niels Vlaanderen des Pays Bas, et Mme Yvonne Magawa de l'association des régulateurs ESAWAS.

Mesdames, Messieurs, chers participants, je voudrais vous saluer tous.

Je félicite et remercie la Banque Africaine de Développement et l'OCDE d'avoir coorganisé cette 10eme Table Ronde sur le Financement de l'Eau, et d'y avoir associé le Sénégal.

Je félicite les partenaires de cet évènement, que sont le gouvernement de Pays Bas, le Conseil Mondial de l'Eau et la Banque Mondial.

Le Sénégal est honoré de l'invitation à prononcer un message à l'occasion de l'ouverture de cette réunion régionale importante.

Comment vous le savez, la question de l'eau est l'une des plus déterminantes de notre époque et conditionne dans une large mesure la sécurité et le développement. Elle est fondamentale dans nos vies et nos moyens de subsistance.

Alors qu'elle devrait être le moteur du développement durable, l'eau devient au contraire de plus en plus un obstacle à la croissance économique, à la sécurité énergétique et alimentaire, au bien-être, à la santé et à l'environnement.

D'après les prévisions, en 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans des pays ou régions touchés par une pénurie d'eau

complète et les deux tiers de la population mondiale pourrait se trouver dans des conditions de stress hydrique.

Même si des avancées significatives ont été réalisées dans beaucoup de pays, force est de constater qu'il existe encore des progrès importants à accomplir, notamment en Afrique où 400 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 700 millions n'ont pas accès à des services d'assainissement de base.

Le Rapport 2023 sur la mise en œuvre de l'ODD6, intitulé «Blueprint» révèle que le monde n'est toujours pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif n°6 à l'horizon 2030. Le Rapport souligne également que pour parvenir à une couverture universelle d'ici à 2030, il faudra multiplier par six le taux actuel de progrès dans le domaine de l'eau potable, multiplier par cinq le taux actuel de progrès dans le domaine de l'assainissement et multiplier par trois le taux actuel de progrès dans le domaine de l'hygiène.

Nous devons le faire parce que le coût de l'inaction est trop élevé - près de 200 milliards de dollars américains sont perdus chaque année en raison des problèmes liés à l'eau et à l'assainissement sur le continent - mais aussi parce qu'investir dans la sécurité de l'eau à l'échelle du continent est une occasion de catalyser la croissance et la prospérité. Chaque dollar américain investi dans l'eau et l'assainissement rapporte au moins 7 dollars américains en gains pour la société, qu'il s'agisse dans l'impact sur la santé ou sur la croissance économique.

À cet égard, il est important de souligner que les investissements dans l'eau sont vitaux pour tous les secteurs de la vie ; ils sont aussi essentiels pour rendre performant l'économie des pays africains et assurer une croissance soutenue.

Ainsi, dans un contexte macroéconomique et financier très difficile, marqué par la baisse de l'aide publique au

développement, les défis pour le financement de l'eau s'accroissent en Afrique.

À sept ans de l'échéance de l'Agenda 2030 des ODDs, nous devons agir vite et ensemble pour mobiliser et sécuriser les financements essentiels au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique où, d'après les estimations, au moins 30 milliards de dollars US doivent être investis chaque année pour atteindre la cible de l'ODD 6 relative à l'eau et l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars US sont investis chaque année.

Mais avant tout, nous devons d'abord commencer par nous rendre à l'évidence que face aux faibles résultats enregistrés dans le recours aux seuls mécanismes de financement traditionnels, mécanismes de financement dans lequel « *les pays n'allouent aujourd'hui que 0,5 % de leur PIB au secteur* ». L'heure est venue pour que les acteurs de l'eau travaillent à la promotion d'approches innovantes de financement.

L'investissement public et privé, ainsi que les partenariats public-privé, joueront un rôle crucial pour répondre aux besoins financiers croissants dans le secteur de l'eau en Afrique, afin d'assurer un accès durable à l'eau et à des services d'assainissement de qualité pour tous.

Ce constat peu reluisant m'amène à souligner la pertinence de cette Table-ronde sur le financement de l'eau qui nous réunira durant ces deux jours, ici à Abidjan.

Mesdames, Messieurs,

L'atteinte de l'ODD 6 est une étape cruciale vers un avenir durable et sûr pour tous.

Il n'y aura pas de développement durable des économies africaines, sans investissements massifs et efficaces dans l'eau.

Le développement de mécanismes financiers novateurs tels que les obligations vertes, les fonds d'investissement spécifiques à l'eau et à l'assainissement, les instruments de titrisation, ou les partenariats avec des institutions financières peuvent attirer des investissements privés.

Pour y parvenir, il est plus qu'urgent que les États mettent en place des fonds de garanties gouvernementales pour réduire les risques d'investissement, mettre en place des assurances et des mécanismes de partage des risques pour encourager la participation du secteur privé. Il s'agira de créer un cadre attractif et favorable à l'investissement privé.

Mais le premier des éléments pour ce cadre attractif et favorable, c'est d'avoir des institutions solides ; un cadre juridique qui permet à l'investissement privé d'avoir une visibilité sur les risques.

À cet égard, il est important de souligner que le Sénégal fait partie des pays qui ont su réaliser des avancées probantes dans la construction d'infrastructures hydrauliques qui se reflète sur le taux d'accès à l'eau et à l'assainissement dans notre pays.

Au cours de la dernière décennie, le Gouvernement du Sénégal a démontré un engagement constant dans la mobilisation des financements dans le secteur de l'eau. Plusieurs initiatives et stratégies ont été mises en place pour garantir l'accès et la gestion durable des ressources en eau dans le pays, à travers notamment la construction de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable, la réhabilitation et l'extension des réseaux d'approvisionnement, la construction en cours d'unités de dessalement de l'eau de mer, ainsi que des projets d'assainissement pour répondre aux besoins croissants de la population.

Le Sénégal a également encouragé les partenariats public-privé pour attirer des investissements dans le secteur de l'eau et

bénéficiaire de soutiens financiers et techniques de la part d'institutions internationales. Au type de ce partenariat public-privé, je voudrais citer l'initiative qu'on a pris en 1996 de scinder le secteur de l'assainissement en deux, une société de patrimoine, la société nationale des eaux du Sénégal qui s'occupe des investissements et une société d'exploitation, qui était une société d'affermage, qui a exécuté un contrat de 23 ans pour la gestion de l'eau au titre de l'État du Sénégal. Cela a donné du succès et a permis d'améliorer tant le taux d'accès au milieu urbain que la qualité de service de l'eau. Ce contrat a été renouvelé en 2020 sur la base d'un appel d'offres avec un nouvel opérateur qui va gérer le service de l'eau pendant quinze ans en milieu urbain.

Cette expérience réussie en milieu urbain nous a incité à répliquer en 2014 dans le milieu rural. Cette fois-ci, le territoire a été divisé en huit délégations de service public pour la gestion de l'eau en milieu rural sur la base d'appels d'offres liés à des opérateurs qui interviennent aujourd'hui en milieu rural. Ces délégations de service public permettent à l'État de se concentrer sur les investissements structurants, et laissent tout ce qui est réseau de distribution et gestion de l'eau à des opérateurs privés.

La même expérience aussi a été tentée dans le domaine de l'assainissement ou pour la gestion des stations des boues de vidange pour l'assainissement autonome. Là aussi, depuis quelques années, nous avons signé des contrats avec des délégataires des services publics. Lorsque l'organisme étatique, l'office national de l'assainissement, gère ces stations de boues de vidange, il perd de l'argent. En revanche, lorsque ce sont des entreprises privées qui gèrent ces stations, elles sont en mesure de verser de l'argent à l'office national d'assainissement. C'est ce qui nous encourage aujourd'hui à réfléchir aussi sur la prochaine étape dans l'assainissement.

Nous avons une feuille de route sur laquelle on travaille pour voir comment intégrer le secteur privé dans le secteur de l'assainissement. C'est la même approche que nous avons aujourd'hui pour la deuxième unité de dessalement de 300 000 mètres cubes, extensible à 400 000 mètres cubes, sur laquelle nous sommes en train de travailler avec partenaires privés pour pouvoir répliquer ce que nous avons fait dans le domaine de l'énergie avec le producteur indépendant de l'énergie et tenter de développer des IWP, producteur indépendant eau. C'est lui qui assume le risque d'investissement et l'État qui garantit, sur la base du prix d'achat du mètre cube, la rentabilité de l'affaire.

Le financement de l'eau mérite donc des initiatives de très haut niveau au même titre que le Fonds Vert pour le Climat et d'autres mécanismes de financement de très grande envergure. Il est aujourd'hui plus qu'urgent de mobiliser les partenariats et les financements pour combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique.

L'idée d'un Fonds Bleu pour l'Eau avait été proposée par le Sénégal en 2016 pour contribuer à résorber le gap et à booster l'accès inclusif à des services sécurisés d'eau et d'assainissement. Et dans le souci de donner l'exemple, l'Initiative Fonds Bleu Sénégal a été confié au Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques, le FONSI. Elle sera la première expérience de concrétisation de cette nouvelle approche pour tester et démontrer que le concept de financement innovant et basé sur le principe de « mobilisation des ressources domestiques » est tout à fait faisable.

C'est également tous le sens de l'engagement du Président de la République du Sénégal, son Excellence Macky SALL, qui a bien voulu lancé, lors du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau à Dakar, le Panel international de haut niveau sur les Investissements pour l'Eau en l'Afrique, dont le but est de mobiliser des financements d'ici 2030 pour mettre en œuvre le Programme

africain d'investissement dans l'eau, afin de doter l'Afrique d'infrastructures de qualité pour assurer la sécurité de l'eau et la résilience climatique.

La mobilisation des financements domestiques ainsi que les budgets des Gouvernements africains sont essentielles. Le Panel recommande une augmentation de 25 % des financements nationaux d'ici 2030. Nous pouvons atteindre cet objectif. Les Gouvernements africains fournissent déjà la majeure partie du financement de l'eau, avec plus de 60 % des fonds alloués à l'eau provenant des budgets nationaux.

Il est heureux de constater dans l'agenda de cette Table-ronde, l'organisation d'un side event qui procédera à la validation technique du plan d'action pour l'investissement dans l'Eau en Afrique, qui sera lancé prochainement à la COP 28 à Dubaï, aux Émirats arabes unis. En outre, la Table-ronde fera le suivi de la mise en œuvre des engagements africains dans le cadre du « Water Action Agenda » issu de la Conférence des Nations unies sur l'Eau de mars 2023.

Je saisis cette occasion pour lancer un appel aux partenaires et amis de l'Afrique, car il est impératif que nous fassions des progrès significatifs sur la question cruciale du financement des infrastructures pour l'eau dont notre continent a tant besoin pour bâtir ses économies et sa résilience face aux changements climatiques.

Concernant ce sujet stratégique du financement de l'eau, la feuille de route qui nous mène vers le 10^{ème} Forum mondial de l'Eau « Bali 2024 » pourrait s'adosser sur le « *Blue Deal pour la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement* », issu du 9^{ème} Forum mondial de l'eau de Dakar qui dans son axe 3 appelle à « Assurer les financements adéquats » pour le secteur de l'eau et l'assainissement.

Je voudrais, pour finir, réitérer mes félicitations à toutes les parties prenantes pour leur rôle moteur dans l'organisation de cette réunion qui augure, d'ores et déjà, d'une Table-ronde de qualité dont les conclusions permettront de placer l'Afrique sur les rampes de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement.

Je vous remercie de votre écoute attentive et souhaite plein succès à vos travaux.